

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Le mot des élus



Myriam Lefant,
conseillère aux affaires
sociales



Jeanine Gaydon,
conseillère aux affaires
sociales

Chers Morzinoises, Chers Morzinois,

En ce printemps 2025, c'est avec enthousiasme que nous vous proposons de découvrir les projets et réalisations qui animent notre commune. Le dynamisme de Morzine-Avoriaz se traduit tant dans ses finances, en excellente santé, que dans l'énergie et la passion de ses élus au service de chacun d'entre vous.

Parmi ces forces vives, je souhaite particulièrement saluer l'engagement remarquable de Jeanine Gaydon et Myriam Lefant, toutes deux conseillères municipales aux affaires sociales. Leur implication quotidienne, leur écoute et leur bienveillance illustrent parfaitement notre volonté de placer l'humain au cœur de notre action publique.

Jeanine Gaydon, fidèle pilier de la vie municipale, accompagne avec une attention précieuse le Conseil Municipal des Enfants. Grâce à son investissement, nos jeunes citoyens ont pu mener à bien un projet créatif et porteur de sens : l'installation de boîtes à livres dans nos quartiers. Une belle initiative pour encourager le partage, la lecture et le vivre-ensemble dès le plus jeune âge.

De son côté, Myriam Lefant fait preuve d'un engagement tout aussi admirable. En portant le projet novateur du Woodybus, ce vélobus collectif à assistance électrique pour les trajets scolaires, elle contribue activement à une mobilité plus douce et à une sensibilisation de nos enfants aux enjeux environnementaux. Ce projet incarne parfaitement notre volonté d'innover pour un village plus durable, tout en renforçant les liens intergénérationnels.

Dans le même élan, nous avons engagé une formidable énergie sur un projet emblématique pour notre commune : la réhabilitation des écuries d'Avoriaz. Dès décembre 2024, nous avons lancé les études et les consultations avec l'ambition de démarrer les

travaux dès 2025. Malgré un travail intense et une mobilisation sans relâche de tous les acteurs - commune, cochers, maîtres d'œuvre -, des contraintes techniques et calendaires majeures nous amènent aujourd'hui, à notre grand regret, à reporter le lancement des travaux au printemps 2026.

Je vous invite à parcourir ce bulletin pour découvrir plus en détail les projets qui fleurissent dans notre commune : du fleurissement naturel à la modernisation de nos équipements, de la préparation de la future saison d'été à la consolidation de notre patrimoine.

Merci à tous les élus, aux agents municipaux et à vous, habitants, qui participez au quotidien à faire de Morzine-Avoriaz un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour demain.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Jean-François Berger,
Maire de Morzine-Avoriaz
et l'équipe municipale



Budget 2025

Comprendre les chiffres et les choix pour notre commune

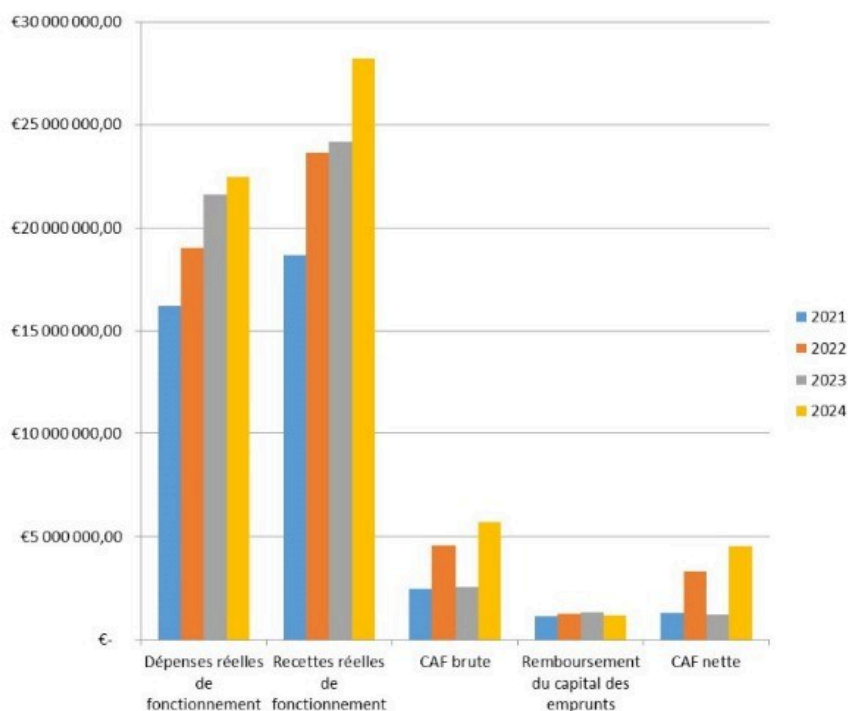
Chaque année, la commune élabore son budget en tenant compte des recettes et des dépenses. L'objectif est de financer les services publics (écoles, voirie, animations, entretien des bâtiments, etc.) tout en assurant une bonne gestion financière.

Un contexte national qui impacte notre budget

Avant de parler du budget de notre commune, voici quelques décisions prises au niveau national qui influencent nos finances locales :

- L'État réduit son aide aux communes : moins 7 % de dotation globale de fonctionnement (DGF), soit 100 000 € en moins pour nous.
- Les charges de personnel augmentent : l'État impose une hausse des cotisations retraite et santé pour les agents territoriaux. Cette hausse se poursuivra sur les 3 prochaines années.
- L'électricité coûtera moins cher... mais la TVA augmente ! Bonne nouvelle : le prix de la consommation d'électricité devrait baisser de 16 %. Mauvaise nouvelle : à partir d'août 2025, la TVA sur les abonnements passera de 5,5 % à 20 %, ce qui augmentera la facture globale.

Résultats 2024 : une année financièrement positive



Les recettes sont en forte hausse de + 17 % par rapport à 2023 (+2% de 2022 à 2023). En 2024, la commune a perçu plus d'argent que prévu grâce à :

- L'augmentation des bases fiscales et des taxes locales notamment la hausse de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (+2,28 M€).
- Plus de recettes issues de la taxe de séjour, de la taxe sur l'électricité et d'autres impôts (+600 k€).

Les dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 4 %, contre +13,26 % en 2023.

- La hausse des charges de personnel (+330 000 €), décidée par l'État (revalorisation des salaires).
- L'augmentation des aides aux associations et des rééquilibrages budgétaires (+670 000 €).

Bonne nouvelle : certaines dépenses ont diminué

- Des économies ont été faites sur certains postes, comme les dépenses générales (consommables, entretien -110 k€).
- Moins d'amortissements (-310 000 €), ce qui engendre une baisse des recettes d'investissement.

Un bilan financier solide en fin d'année

- La commune a dégagé un excédent de 5,74 M€ soit une CAF nette (Capacité d'autofinancement) de 4 562 276 € et ainsi une amélioration de 274 % par rapport à 2023.
- Les investissements ont été dynamiques : 7 millions d'euros investis en 2024 (+11 % vs 2023); les recettes d'investissement ont aussi fortement augmenté (+49 % par rapport à 2023), notamment en raison d'un emprunt de 3,7 millions d'euros.

La Commune bénéficie ainsi d'une solide capacité de financement, lui permettant de réaliser ses projets sans recourir à un endettement excessif.

Budget 2025 : perspectives et choix financiers



Pour continuer à offrir des services aux habitants et financer des projets, voici comment la commune va augmenter ses recettes en 2025 :

- Augmentation de la taxe de séjour : cela concerne uniquement les touristes qui viennent séjourner dans la commune, et non les habitants. Cette hausse devrait rapporter 311 k€.
- Nouveau modèle pour les parkings : la commune reprend la gestion après la fin du contrat avec l'entreprise INDIGO pour plus de flexibilité.

- Taxe « Loi Montagne » : cette taxe sur certaines activités passe de 2,5 % à 3 %.
- Nouvelle gestion des équipements de loisirs suite à l'attribution de la délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques Pléney/Nyon : le nouveau contrat avec le Domaine de Loisirs de Morzine (DLM) amène une recette globale supplémentaire de + 44 k€ et une recette supplémentaire possible grâce à une part variable en fonction de l'excédent de résultat de DLM.
- Accord avec la SERMA : un nouvel avenant au contrat devrait apporter 500k€ supplémentaires.
- Hausse modérée des bases fiscales de 1,7 % imposée par l'Etat (modérée par rapport à 2024 où elles étaient à +3,9 %).

Quelles difficultés prévoir ?

- Moins d'aides de l'État : la baisse des dotations représente environ 100 000 € de moins pour la commune.
- Hausse des charges de personnel : en raison des décisions nationales, les cotisations patronales retraite et assurance maladie augmentent.

Nos projets en 2025

La liste des projets est définie dans le budget 2025 et correspond aux engagements de l'équipe municipale :

- **Favoriser le bien vivre à Morzine Avoriaz** : ralentir l'urbanisme, aider nos jeunes à s'installer sur la commune, soutenir la vie associative, la culture et l'agriculture.
- **Valoriser l'espace public** : mettre à niveau nos bâtiments communaux, favoriser les déambulations piétonnes, embellir nos places et rues.
- **Préparer l'avenir de Morzine-Avoriaz** : consolider les acquis, conforter la complémentarité de nos 2 destinations et assurer le rayonnement de nos stations à l'international.
- **Fédérer les morzinois et rester à leur écoute** : nous sommes attachés à favoriser le lien avec les habitants et nous efforçons de vous informer le plus régulièrement possible sur les dossiers travaillés en commission, sur les projets en cours et les réalisations de la municipalité avec les outils en place : sondages, bulletin d'information municipal, publications sur les réseaux sociaux de la mairie. D'autre part, le bureau municipal composé d'une dizaine d'élus assidus (élus ayant une délégation, adjoints et Monsieur



Le Maire) se tient chaque semaine et dure environ 3h ; c'est un temps d'échange et de débats qui permettent de passer en revue toutes les problématiques de la commune et d'y réfléchir collégialement afin d'y répondre de manière démocratique.

En résumé

- L'année 2024 a été positive sur le plan financier, ce qui permet d'aborder 2025 avec sérénité.
- Des hausses de recettes (taxe de séjour, fiscalité, nouvelles taxes sur certaines activités) permettent de compenser la baisse des aides de l'État.
- De nombreux projets sont prévus en 2025, tout en restant prudent pour ne pas trop augmenter la dette.
- La commune poursuit une gestion équilibrée, en maintenant un bon niveau de services et en investissant pour l'avenir.

Taxe de séjour



[Retrouvez toutes les informations sur la taxe de séjour ici](#)

Depuis le 1er janvier 2025, la taxe de séjour à Morzine-Avoriaz a été réévaluée afin de mieux répondre aux besoins du territoire et de garantir un développement touristique équilibré. Prélevée auprès des vacanciers, elle permet de financer :

- Les infrastructures touristiques : entretien des sentiers, amélioration des transports (navettes), transition énergétique, gestion des espaces verts...
- Les événements et animations qui dynamisent la station tout au long de l'année.
- La promotion de la destination sur le plan national et international, renforçant ainsi son attractivité.
- La transition écologique, un enjeu majeur pour préserver notre cadre naturel exceptionnel.

Des contrôles renforcés pour plus d'équité

Afin d'assurer une collecte juste et transparente, la commune dans la continuité de l'équipe précédente met en place une surveillance en ligne des offres d'hébergement sur les plateformes (Airbnb, Booking, Le Bon Coin, etc.), ainsi qu'un recoupement des données avec les acteurs du tourisme locaux.

En cas de non-déclaration, des sanctions pouvant aller jusqu'à 12 500 € d'amende sont prévues. Il est essentiel pour chaque hébergeur de respecter cette obligation pour garantir un développement équitable et solidaire du territoire.

Un service en mairie est à votre disposition pour toute information ou accompagnement dans vos démarches. Merci à tous pour votre engagement en faveur d'un tourisme durable et responsable !

Cadre de vie



Fleurissement

Le marché a été attribué aux Jardins de Chavannex avec les budgets suivants : 115 545 € pour Morzine et 58 515 € pour Avoriaz.

Pour l'été 2025, un fleurissement naturel

Le choix réalisé tend vers des compositions naturelles, agrémentées de plantes de montagne telles que des edelweiss, des chardons... Ainsi, nous encourageons les particuliers à axer leurs compositions sur un fleurissement naturel, avec des vivaces afin d'avoir une cohérence sur la commune.

Réussir son potager sans se prendre le chou

La remise des prix des maisons fleuries et potagers 2023 et 2024 aura lieu le 21 mai 2025 au Palais des Sports. A cette occasion, nous vous proposons une conférence débat "Réussir son potager sans se prendre le chou" par le jardinier Roland Motte (jardinier conseil sur France bleu) suivi d'un pot offert par la municipalité et qui sera l'occasion d'échanger avec le jardinier.

Journées propreté

Les journées propreté auront lieu le 17 mai à Morzine - rdv à 9h sous la Halle publique et le 11 juin à Avoriaz - rdv à 13h30 à l'accueil de la station.

L'objectif est de nettoyer nos espaces publics après la saison d'hiver tout en partageant un moment convivial. Nous nous concentrons sur les lieux naturels, les abords des routes et les talus.

C'est aussi l'occasion de faire un diagnostic pour connaître le type de déchets trouvés et ainsi rechercher des solutions pour les éviter directement à la source.

Nous comptons sur votre présence et sur celle des associations que nous aidons pour participer à ces 2 journées importantes pour la collectivité.



L'année dernière nous avons constaté des déchets plastiques qui provenaient du démontage du festival SnowBoxx à Avoriaz. Nous avons pu cette année prévenir l'organisateur pour que les sous-traitants soient plus vertueux et ainsi éviter cette pollution des sols. Nous serons particulièrement vigilants cette année en espérant avoir été entendus.

Le ramassage ne concerne pas les terrains privés et les abords des commerces dont le nettoyage reste sous la responsabilité de chaque propriétaire ou locataire. Les remontées mécaniques font d'ailleurs leur part du travail en prenant sous leur responsabilité le nettoyage en dessous des remontées mécaniques et sur le domaine skiable.

Nouveauté cette année !

La friperie Montagne Verte s'installera dès 12h sous la halle publique à Morzine pour une vente de vêtements d'occasion au kilos. L'occasion parfaite de joindre l'utile à l'agréable ! Restez à l'écoute des réseaux sociaux pour plus d'informations.



Nuisances sonores

Nous avons été interpellé par le CCVA (Collectif Citoyen en Vallée d'Aulps) notamment concernant la musique en montagne. Voici un résumé de leur courrier :

“La pollution sonore, notamment celle des bars d'altitude et à proximité du Snowpark, perturbe l'enseignement du ski et affecte la faune locale. Ces nuisances s'étendent parfois très loin, exaspérant vacanciers et résidents.

Le Collectif souligne l'importance de préserver notre environnement tout en soutenant le tourisme, essentiel à notre économie.

Cependant pour un tourisme plus durable, il est crucial de réduire ces nuisances. Le CCVA appelle à une gestion stricte des bruits, conformément à la loi, pour garantir un équilibre entre économie et environnement.”

Nous ne partageons pas toujours la même vision concernant les sujets portés par le CCVA mais sommes bien entendu à l'écoute, disponibles pour échanger et débattre.

Nous remercions d'ailleurs le CCVA pour cette interpellation concernant le bruit. Nous sommes aussi conscients qu'il y a des excès dans certaines zones de la commune que ce soit au village ou en montagne.

C'est un sujet complexe et difficile à évaluer précisément. La réglementation existe mais son application et son interprétation sur le terrain restent parfois difficiles.

Monsieur le Maire a donc demandé à quelques établissements identifiés de fournir les éléments réglementaires qui leur permettent de diffuser de la musique en extérieur tout en leur rappelant la réglementation en la matière.

La police municipale sera particulièrement mobilisée et vigilante. Nous envisageons de les équiper d'appareils de mesures qui nécessitent par ailleurs une formation pour une utilisation conforme à la loi. Nous vous tiendrons informés de la faisabilité de ces mesures.

Notre objectif est de trouver de l'équilibre dans nos actions en préservant notre environnement et le bien-être de chacun en accord avec la réglementation tout en permettant à l'activité économique de notre village de rester attractive.

Nous comptons donc sur la compréhension et le bon sens des professionnels afin d'éviter de pousser la municipalité à la mise en place de mesures plus restrictives.

Illuminations hiver 2025-2026

La commission cadre de vie va amorcer les réflexions sur le traitement de nos rues et places pour l'hiver prochain. Une ronde des illuminations a eu lieu au mois de mars pour préparer la saison prochaine. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont participé à l'embellissement de notre village cet hiver en soulignant leur toit.



Nous continuons à encourager cette démarche et tous ceux qui souhaitent le faire pour l'hiver prochain à l'anticiper dès ce printemps. C'est en faisant un effort chaque année que doucement nous arriverons à un résultat magnifique et un effet de masse qui participera fortement à l'embellissement de notre village. On compte sur vous !

Enfance et solidarité

Des boîtes à livres

Jeanine Gaydon, très investie dans l'encadrement du Conseil Municipal des Enfants, a guidé les jeunes élus dans un projet original : l'installation de boîtes à livres.

À Morzine, ces boîtes, ornées d'ardoises, seront placées au Palais des Sports et au Bourg. À Avoriaz, une boîte habillée de tavallons trouvera sa place près de la patinoire.





Le Woodybus : de la mobilité douce pour les scolaires

Myriam Lefant, élue motivée de la commission des affaires sociales a porté une initiative innovante : le Woodybus. Ce vélobus collectif à assistance électrique de 9 places (1 chauffeur et 8 enfants) sera expérimenté durant les mois de mai et juin 2025 pour les élèves des écoles primaires du groupe scolaire et de Sainte-Marie Madeleine.

Le Woodybus offre une solution de déplacement écologique, conviviale et sécurisée pour les trajets domicile-école. Son objectif ? Réduire le nombre de voitures aux abords des écoles, tout en encourageant les enfants à adopter un mode de transport actif et durable.

Ce projet présente de nombreux avantages :

- Une activité physique quotidienne
- Une expérience sociale et intergénérationnelle enrichissante
- Une réduction du trafic
- Une sensibilisation à la mobilité douce

Les écoles ont transmis aux parents une note d'information pour connaître les enfants intéressés ainsi que les parents volontaires pour conduire le Woodybus. Au-delà des parents d'élèves, la mairie souhaite élargir la possibilité de conduite à d'autres habitants de la commune, notamment les plus âgés souhaitant s'impliquer dans un projet intergénérationnel et citoyen. Ouvrez l'œil, le Woodybus arrive !

Travaux

Les écuries d'Avoriaz



Nous avons l'ambition de lancer la réhabilitation des écuries d'Avoriaz dès 2025 afin de doter notre commune d'un équipement moderne et fonctionnel. Ce projet, d'une surface de près de 2000 m², nécessitait un calendrier particulièrement serré, sans marge pour le moindre aléa.

Dès le 17 décembre 2024, nous avons confié la maîtrise d'œuvre à un groupement spécialisé afin de concrétiser ce projet ambitieux dans les délais impartis. L'analyse menée dès janvier 2025 sur les entreprises susceptibles de réaliser ces travaux confirmait la faisabilité, mais mettait en lumière des contraintes importantes notamment concernant les délais de fabrication des éléments de charpente bois et métallique.

De nombreux échanges de travail entre la commune, les cochers et les maîtres d'œuvre ont permis d'affiner le projet, pour aboutir à un bâtiment à la fois compact, performant et répondant aux contraintes d'utilisation. Le permis de construire a été délivré le 3 mars 2025, ce qui permettait de lancer les travaux de démolition dès le 5 mai, après expiration du délai légal de recours.

Grâce à un travail d'étude rigoureux, nous avons pu engager les premières consultations dès le début de l'année :

- Démolition des écuries : consultation lancée le 21 février 2025
- Travaux de confortement de sol et construction du clos et du couvert : consultation lancée le 7 mars 2025
- Dévoiement des réseaux : consultation lancée le 21 mars 2025

D'autres consultations, comme celles pour les installations techniques (chauffage, ventilation, électricité, cloisonnement, évacuation par aspiration des fumiers) devaient suivre durant les mois de mai et juin 2025.

Les consultations relatives à la démolition et au dévoiement des réseaux ont abouti favorablement, avec des marchés attribués aux entreprises les mieux-disantes. Pour le lot de confortement de sol, une seule offre a été reçue, jugée de bonne qualité et retenue par le Conseil municipal le 9 avril 2025.

Concernant la construction du clos et du couvert, cinq offres ont été analysées. À l'issue de cette évaluation, le Conseil municipal a choisi l'offre la plus avantageuse économiquement. Cependant, lors de la première réunion technique avec l'entreprise retenue, un point critique a été soulevé : l'adaptation au terrain du projet, communiqué tardivement dans le cadre de la procédure de consultation, avait mal été estimée dans l'offre formulée par l'entreprise. Cette difficulté impactait lourdement le planning, rendant impossible la mise hors d'eau du bâtiment pour l'hiver 2025-2026 — un élément non négociable pour nous.

Deux options se présentaient alors :

- Réaliser les travaux avec la seconde entreprise candidate, à un coût bien plus élevé ;
- Reprogrammer le chantier pour le printemps 2026, afin de garantir une réalisation maîtrisée.

Nous avons choisi la seconde solution. Bien qu'il était possible d'imposer contractuellement le respect du planning, il ne nous semblait pas raisonnable de démarrer un projet de cette envergure dans un climat tendu.

Le travail déjà réalisé n'est pas perdu. Nous allons relancer rapidement les consultations, en intégrant toutes les nouvelles contraintes identifiées. L'objectif : attribuer les marchés cet été, finaliser les études et les plans en septembre, démarrer la fabrication des éléments dès l'automne, pour une installation dès la fin de la saison d'hiver 2025-2026.

Ce nouvel échéancier permettra de gagner près de deux mois sur le planning initialement prévu et d'aborder les travaux dans de meilleures conditions. Résultat attendu : une meilleure qualité de réalisation, à un coût espéré moindre.

La commune poursuit ce projet avec la même équipe de maîtrise d'œuvre, sans surcoût pour ses prestations. Nous restons pleinement mobilisés pour mener à bien cette opération structurante pour Avoriaz.

Funérarium

Dans un souci d'amélioration du service aux familles, des travaux sont en cours au funérarium. Un avant-toit a été installé devant les portes d'accès afin d'offrir un abri aux visiteurs. La charpente a été réalisée par l'entreprise Chauplannaz Frères. Par ailleurs, l'installation de la climatisation a été finalisée début avril, apportant ainsi un meilleur confort en toute saison.



La fin de cette première phase de travaux est prévue pour la mi-mai 2025, pour un budget total de 41 000 € TTC. Cet automne, les façades de la maison funéraire seront refaites en crépy à la chaux par Robert Vernet avec un nouvel éclairage.



Foyer Le Savoie

À la suite des difficultés rencontrées cet hiver sur ce chantier complexe, le planning a été actualisé. La livraison du foyer est désormais prévue pour fin février 2026.

À ce stade, les réservations des logements saisonniers ne sont pas encore ouvertes, la priorité étant donnée à l'avancement des travaux. Celles-ci devraient être accessibles à l'automne, nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

Rond-point du cimetière

À la demande de la mairie, le Département a effectué des travaux de nettoyage du mur du rond-point du cimetière. Nous remercions le Département pour sa réactivité et son soutien dans l'entretien de nos espaces communs.



Vallée de la Manche

En raison de glissement de terrain, des travaux de renforcement ont été réalisés sur la route menant à la vallée de la Manche pour assurer la sécurité de tous. De plus, l'affaissement concernait une zone stratégique abritant la colonne d'adduction d'eau principale de la commune. Aujourd'hui, ces travaux offrent la possibilité d'élargir la route et d'aménager un passage piéton tout en garantissant une meilleure stabilité de l'infrastructure.



Un coup de neuf pour la place de l'Église

Comme vous avez pu le constater, la municipalité a récemment entrepris des travaux d'embellissement des bâtiments communaux afin d'offrir un cadre plus agréable à nos habitants comme à nos visiteurs. La façade de la mairie ainsi que celle de l'ancienne poste seront rafraîchies ; parallèlement, la halle est en cours de sablage pour redonner éclat et authenticité à cette belle structure.

Pour aller plus loin et dans un esprit plus ambitieux de valorisation du patrimoine communal, une réunion s'est tenue avec une architecte spécialisée dans le patrimoine. Les échanges ont porté sur le projet de rénovation de l'église, avec la volonté affirmée de débiter par la restauration des façades extérieures, dans le respect des règles de l'art. Ce projet permettrait une étape dans la préservation et la mise en valeur de notre cœur de village avec le lancement d'un diagnostic dès cette année.

Route de la Plagne



Pour embellir notre centre-village et favoriser la déambulation piétonne et l'accès à nos commerces, nous avons lancé un projet d'élargissement des trottoirs sur la route de la Plagne, entre le rond-point de la Passerelle et la place de la Crusaz. Dans une volonté de concertation, nous avons rencontré en février les riverains pour leur présenter les principes d'aménagement de cette rue centrale.

Les travaux ont débuté le 22 avril, avec une première phase dédiée aux réseaux d'eau potable, puis à partir du 5 mai pour la phase d'aménagement. Durant cette période, la route de la Plagne sera fermée à la circulation entre le rond point de la passerelle et la taille du Grand Mas, afin de garantir la sécurité des usagers et des intervenants. Chaque propriétaire sera informé du traitement du trottoir devant son établissement une fois les choix de revêtement définitif retenus.

Au printemps, les travaux concernent le tronçon compris entre le rond-point de la Passerelle et la Taille du Grand Mas. Une trêve estivale est prévue du 21 juin au 7 septembre, afin de préserver l'activité touristique et la circulation pendant la haute saison. Les travaux reprendront à l'automne, avec la seconde phase qui s'étendra de la Taille du Grand Mas jusqu'à l'Office de tourisme.

Travaux réalisés en régie



Réfection de la salle de musique

D'importants travaux d'insonorisation ont été réalisés à l'école de musique, dans les salles de cours et dans la grande salle de répétition. En parallèle, le mobilier a été rénové et l'éclairage existant remplacé par un nouvel équipement plus adapté. Ces travaux réalisés à 70 % en régie, représentent un coût global de 13 000 €.



Sortie de secours aux Floriales

Une nouvelle issue de secours a été créée afin de renforcer la protection des résidents et du personnel.

Rénovation des sanitaires de la Batterie-Fanfare et de l'école publique

Ces travaux ont permis de moderniser les installations avec une remise en peinture, le remplacement des équipements et des luminaires pour offrir un meilleur confort aux usagers.

Aménagement « Salle du patchwork »

Un local de stockage et une salle de travail ont été aménagés au sein de l'école maternelle pour les activités créatives et artisanales.

Les brèves



Saison culturelle : l'heure du bilan

La première saison culturelle vient de s'achever, et les retours sont très encourageants. Elle a su trouver sa place dans la vie locale et susciter un véritable intérêt.

La fréquentation a été largement portée par un public local : les Morzinois, ainsi que les habitants de la communauté de communes, ont répondu présents avec enthousiasme et curiosité.

Cette dynamique confirme que la culture a toute sa place dans notre quotidien, ici à Morzine et sur l'ensemble du territoire.

Fort de ce constat, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une deuxième saison culturelle "Morzine en scène". Elle se déroulera de septembre 2025 à mars 2026, en conservant le même format qui a su séduire : de la chanson, du théâtre, des seuls en scène... Bref, une programmation riche, variée, et toujours pensée pour nous réunir et nous divertir.

Nous saluons tout particulièrement l'implication d'Emmanuel Rosset et de Yohann Taberlet dont les choix artistiques et la maîtrise de chaque spectacle ont permis avec les équipes du Palais des Sports de vous offrir cette belle première édition...



Le petit train continue cet été

Cet été, le petit train sera de retour pour les trajets entre le centre du village vers l'espace aquatique, le palais des sports et les Dérêches. Ce mode de transport séduit et est idéal particulièrement en saison estivale. Nous espérons qu'il sera bien apprécié de nos vacanciers et habitants.

Cet hiver, 1 à 2 soirs par semaine, le petit train a effectué une boucle commentée de la visite historique du village. Pour cette première édition le public a été au rendez-vous avec en moyenne une fréquentation de 30 personnes. L'expérience va donc continuer cet été, une saison encore plus agréable et propice à ce type de visites.

Signalétique village

Pour rappel un travail sur la signalétique piétonne et routière a été amorcé dès l'été dernier. Du côté de la signalétique routière, le dossier est terminé et a été présenté aux socios-professionnels en mars. Nous avons pu prendre en compte leurs remarques. Le dossier sera transmis au département qui doit valider et donner son feu vert. Nous espérons pouvoir démarrer rapidement ce projet.

Nous préparons une présentation de la signalétique piétonne dans les prochains mois afin de réaliser un travail en concertation avec les acteurs locaux. Un dossier qui suit son cours.

Quand le Canada s'inspire de nos stations

Fin janvier, nous avons eu l'honneur d'accueillir une délégation officielle de l'Alberta, au Canada, venue découvrir notre modèle de développement touristique. Joseph Schow, ministre du Tourisme et des Sports, et son équipe se sont particulièrement intéressés à la diversification des activités et à l'allongement des saisons.



Ils ont pu découvrir sur le terrain la manière dont nos stations conjuguent innovation et respect de l'environnement, notamment avec le concept unique d'Avoriaz, station piétonne emblématique.

Au-delà de la découverte de nos infrastructures et de nos paysages, cette rencontre a permis d'échanger sur des enjeux communs, notamment sur l'innovation, la gestion du tourisme et le rôle du secteur privé. L'organisation du VTT, le succès de la Pass'Portes, l'offre Multipass dans les Portes du Soleil ainsi que les évolutions du domaine skiable ont retenu toute leur attention.

Ces échanges enrichissants renforcent notre volonté de continuer à innover tout en préservant l'identité et l'attractivité de notre belle destination.

Agenda

08 MAI

Cérémonie de l'armistice
10h à l'issue de la messe
Place de l'église

10 MAI

Bourse aux vélos
De 9h à 16h
Palais des Sports



15 MAI

Conseil municipal
18h
Mairie de Morzine

17 MAI

Journées propreté
Morzine
9h
Halle publique

Suivie d'une vente au kilo
de la friperie Montagne
Verte à partir de 12h

21 MAI

Cérémonie de remise des
prix des Maisons fleuries
Palais des Sports

24 MAI

Concert Ciné de
l'Harmonie Municipale de
Morzine et du théâtre de
la fourche
20h30
Palais des Sports

11 JUIN

Journées propreté Avoriaz
13h30
Accueil station

20-22 JUIN

Ultra trail Morzine Avoriaz
/ Run through

27-29 JUIN

Pass'Portes du Soleil
MTB
Domaine des Portes du
Soleil



Etat civil

MARIAGE

**Nicolas GROROD
& Bastien ARNOUT**
1er mars 2025

**Hector AMIS
& Astrid BONIN**
22 mars 2025

**Christophe BILLY
& Sylvie BERNARD**
25 avril 2025

DECES

John BIRD
66 ans
13 janvier 2025

Emilienne PACHON
81 ans
23 janvier 2025

Agnès DAMBORADJIAN
67 ans
29 janvier 2025

Louis INVERNIZZI
91 ans
04 février 2025

**Philo MARULLAZ
née MEYNET**
94 ans
07 février 2025

Daniel SIWINSKI
43 ans
11 février 2025

Colin LAWLOR
56 ans
12 février 2025

Pascal ANSELMET
58 ans
21 février 2025

John BULL
81 ans
13 avril 2025

Lucie RICHARD
75 ans
19 avril 2025

**Jeannine POLLET-
VILLARD née TABERLET**
75 ans
19 avril 2025

Michel OFFRE
85 ans
22 avril 2025



Mairie de Morzine-Avoriaz, 1 place de l'Eglise, 74110 Morzine
04 50 79 04 33 // mairie@morzine.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)